



DOCUMENT À REMETTRE AUX PARENTS EN DÉBUT D'ANNÉE

Classe de 5^e-6^e année



Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages
Année scolaire 2025-2026

- Une **communication par mois** sera faite par le titulaire auprès des parents d'un élève ayant des difficultés d'apprentissage qui laissent craindre qu'il n'atteindra pas le seuil de réussite ou, ayant des comportements non conformes aux règles de conduite de l'école (*article 29.2 du Régime pédagogique*).

Au cours de l'année scolaire, **1 communication écrite et 3 bulletins** seront produits :

Communication #1 :

- Sera produite pour le 15 octobre 2025

Bulletin #1 :

- Sera produit pour le 20 novembre 2025

Bulletin #2 :

- Sera produit pour le 15 mars 2026

Bulletin #3 (final) :

- Sera produit pour le 10 juillet 2026

* Vous trouverez un commentaire sur 2 des compétences suivantes.

Compétences	Bulletin 1	Bulletin 2	Bulletin 3
Exercer son jugement critique	X		X
Organiser son travail			
Savoir communiquer	X		X
Savoir travailler en équipe			

Évaluation des apprentissages (5-6^e année du primaire)

Discipline	Compétence	Communication #1	Bulletin #1	Bulletin #2	Bulletin #3
Français, langue d'enseignement	Lire (50 %)	X	***	X	X
	Écrire (30 %)		***	X	X
	Communiquer oralement (20 %)		X		X
Mathématique	Résoudre une situation-problème (20 %)	X		X	X
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)		X	X	X
Anglais, langue seconde	Interagir oralement en anglais (45 %)	X	X		X
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)			X	X
	Écrire des textes (20 %)			X	X
Arts plastiques (100%)				X	X
Musique (100%)		X		X	X
Éducation physique et à la santé (100%)		X	X	X	X
CCQ (100%)				X	X
Sciences (100%)				X	X
Univers social (100%)				X	X

*** Un document synthèse sera produit pour que vous puissiez connaître l'évolution de votre enfant à la première étape pour français lecture et écriture. Le document sera complété par l'enseignante de votre enfant et remis avec le bulletin de la première étape.

L'évaluation de votre enfant s'appuie sur les *Cadres d'évaluation des apprentissages*. Ces derniers fournissent, pour chaque discipline du *Programme de formation de l'école québécoise*, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats qui vous seront transmis au bulletin.

Vous pouvez consulter les cadres d'évaluation du MELS à l'adresse suivante :

<http://www.mels.gouv.qc.ca>

Afin de constater l'acquisition des connaissances et le développement des compétences de votre enfant, l'enseignant portera son jugement à partir de travaux, situations d'évaluation...

ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

Date	Épreuves	Primaire	Pourcentage
Fin mai 2026	Français lecture	6 ^e année	Ces épreuves compteront pour 20% final.
Fin mai 2026	Français écriture	6 ^e année	
Juin 2026	Mathématique	6 ^e année	